

La note de rentrée

Horaires de l'école et retards



L'école ouvre ses portes à **8h45**, les élèves sont accueillis dans les classes. Les cours débutent à **8h55**. Les parents veilleront aux heures d'entrée et de sortie, de manière à ce que les enfants arrivent à l'heure. Nous attirons votre attention sur l'importance du temps d'accueil en maternelle. Il est primordial pour que l'enfant puisse faire la transition en douceur entre la maison et l'école.

Nous rappelons également que les élèves doivent être conduits jusque dans leurs classes y compris lorsque celles-ci sont à l'étage.

Jours	Matin	Pause du midi	Après-midi
Lundi	8h55-12h	12h-13h30	13h30-16h25
Mardi	8h55-12h	12h-13h30	13h30-16h25
Jeudi	8h55-12h	12h-13h30	13h30-16h25
Vendredi	8h55-12h	12h-13h30	13h30-16h25

Absences



L'école est désormais **obligatoire dès l'âge de 3 ans**.

Un aménagement est possible pour l'après-midi mais devra faire l'objet d'une demande auprès du directeur, validée par l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Les parents doivent impérativement prévenir le jour même le maître ou la maîtresse de toute absence de leur enfant **par mail : ce.0850336d@ac-nantes.fr** ou au **02-51-91-07-95** de préférence avant 8h55 ou pendant la récréation de 10h30 à 11h00.

Pour les enfants prenant le car, merci de nous prévenir avant 8h55 pour lever tout doute.

En cas d'absence prolongée, il n'est pas nécessaire de rappeler chaque jour si la cause de l'absence est la même.

Le pointage de la cantine est effectué à 9h00. En cas de retard non prévenu, votre enfant sera considéré comme absent. Il faudra aller prévenir directement la responsable de la cantine de la présence de votre enfant.

Conditions d'admission

Les enfants accueillis doivent être en bonne santé et propres. Si votre enfant est malade, nous vous appellerons pour venir le chercher, pour lui et pour éviter de contaminer les autres enfants. Il serait souhaitable que chacun anticipe pour avoir un mode de garde en cas d'urgence.

Rappel: Nous ne sommes pas autorisés à donner de médicaments aux enfants sauf en cas de protocole médical avec le médecin scolaire (PAI) (se renseigner auprès du directeur ou de l'enseignant de votre enfant)

<p>Relations parents-enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les parents peuvent rencontrer les enseignants ou le directeur sur rendez-vous (noter un mot sur le cahier de liaison). Chaque enseignant organisera une réunion collective en début d'année et vous proposera un rendez-vous individuel au cours de l'année.
<p>Parasites</p> 	<p>Aucune école n'est à l'abri des poux. Les parents doivent par conséquent être très vigilants, surveiller fréquemment la tête de leurs enfants et traiter impérativement si nécessaire.</p>
<p>Représentants des parents d'élèves</p> 	<p>Les élections auront lieu le 7 octobre 2022. Nous aurons besoin d'un(e) représentant(e) et d'un(e) suppléant(e) par classe. Vous serez sollicités pour 3 réunions dans l'année (les conseils d'école). Vous pouvez dès maintenant constituer votre liste.</p>
<p>Motricité</p>	<p>Les enfants en font tous les jours, ils ne doivent pas porter de vêtements entravant les mouvements. Les chaussures doivent bien tenir aux pieds (y compris les jours où il fait beau, les « tongs » sont donc interdites).</p>
<p>Tenue de tous les jours</p> 	<p>Nous vous demandons de faire attention à l'état de la tenue de vos enfants (pas de pantalon exagérément déchiré, manteaux qui puissent se fermer). Prenez garde aussi à habiller vos enfants de façon pratique afin qu'ils puissent être « autonomes ».</p> <p>« Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que des mauvais vêtements ». Il nous arrive de faire des récréations même lorsqu'il pleut légèrement, les enfants ayant besoin de « prendre l'air » durant la journée. Merci d'adapter cette tenue selon la météo (casquette, vêtement de pluie, froid).</p> <p>Tout vêtement susceptible d'être enlevé (manteau, casquette, gants..) durant la journée devra être noté au nom de l'enfant.</p> <p>Peinture : Eviter de porter des vêtements trop fragiles. Les enfants portent toujours une blouse mais des accidents sont toujours possibles.</p>
<p>Matériel</p>	<p>Ne pas apporter de jouets, de bijoux.. ce qui évitera bien des disputes.</p>
<p>Vigipirate</p> 	<p>La vigilance de tous, y compris de la part des parents d'élèves, est indispensable :</p> <p>L'accueil à l'entrée de l'école est assuré par un adulte de l'école ou un agent municipal.</p> <p>L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée.</p> <p>Un contrôle visuel des sacs peut être effectué.</p>